



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET LE MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE RENOUVELLENT LEUR PARTENARIAT ET LEURS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Vendredi 10 décembre 2021

À l'occasion de la première édition de la [Semaine des lycées professionnels](#), du 6 au 11 décembre, Jean-Michel BLANQUER et Geoffroy Roux de BEZIEUX ont renouvelé le vendredi 10 décembre la convention de coopération entre le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), pour resserrer les liens entre l'école et l'entreprise, et poursuivre la mobilisation engagée au service de l'insertion professionnelle des jeunes.

La collaboration entre le ministère et le MEDEF doit permettre de mieux faire coïncider les attentes des jeunes générations avec celles du monde socio-économique, ainsi que les besoins en compétences au sein des territoires. Écoles et entreprises partagent la responsabilité de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes, qui doivent aujourd'hui composer avec des filières en transformation et tenir compte des transitions énergétique et numérique.

Cette convention décline les engagements pris lors de la [1^{re} université École-Entreprise](#) organisée les 7 et 8 octobre 2021 par le ministre. Aux côtés des personnels de l'Éducation nationale, le MEDEF s'engage avec ses adhérents à soutenir les actions déployées dans les territoires au bénéfice d'une meilleure orientation et pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes : stage de 3^e, classes prépa-métiers, stages de formation professionnelle au lycée, apprentissage pour les jeunes issus des quartiers prioritaires...

La précédente convention, qui a fait l'objet de déclinaisons dans toutes les régions, a permis de mettre en œuvre des milliers d'actions auprès des collégiens et lycéens, quelle que soit leur voie de formation. Cette fois, parmi les objectifs que se sont fixés ensemble les signataires, des propositions concrètes visent à valoriser plus particulièrement la voie professionnelle :

- **Encourager l'immersion des professeurs en entreprise grâce à 5 000 offres de stages par an** : le MEDEF et ses adhérents s'engagent à recevoir des professeurs en stage pour une immersion en entreprise, afin de systématiser les périodes de formation en entreprise tous les 5 ans ;
- **Soutenir chaque année 1 000 projets de chefs d'œuvre** : les signataires s'engagent à accompagner les élèves de la voie professionnelle dans la réalisation des chefs d'œuvre, qui permettent aux jeunes de découvrir le travail en mode projet et de développer leurs compétences ;
- **S'impliquer annuellement dans 100 projets pour soutenir l'entrepreneuriat des collégiens et lycéens et le déploiement des Campus** : soutien et valorisation de la voie professionnelle au sein des comités locaux École-Entreprise (CLEE) et des [Campus des métiers et des qualifications](#).

Cette convention de coopération, qui a vocation à être déclinée régionalement, témoigne d'une volonté commune de faire de l'éducation et de la formation initiale comme continue un levier indissociable de notre relance économique.

Contact presse

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/presse

https://twitter.com/Education_Gouv

MEDEF

Tél : 01 53 59 16 52

Mél : presse@medef.fr